

# SARKOZY

préfère

## LE BOUCLIER

## FISCAL

(15 milliards d'euros par an)  
qui permet aux plus riches  
de se faire rembourser leurs impôts



# les Socialistes

choisissent

## LE BOUCLIER

## SOCIAL



qui permet de protéger les salariés et l'emploi  
et d'augmenter le pouvoir d'achat de tous les Français

# QUAND LA SITUATION S'AGGRAVE IL FAUT AGIR !

## Les Socialistes proposent un **BOUCLIER SOCIAL** pour tous

### Qui protège les salariés fragilisés par la crise :

- ⇒ en empêchant les licenciements boursiers faits dans le seul but d'augmenter les dividendes des actionnaires
- ⇒ en rallongeant la durée d'indemnisation du chômage pour tenir compte des difficultés de retour à l'emploi (**avec 80 % du salaire**)
- ⇒ en généralisant à toute la région les contrats de transition professionnelle pour accompagner le licenciement économique lorsqu'il est inévitable (**2 ans avec 80 % du salaire**)

### Qui relance le pouvoir d'achat et la consommation avec tout de suite :

- ⇒ une aide de 500 euros pour les 13 millions de personnes bénéficiaires de la prime pour l'emploi et des minima sociaux
- ⇒ une baisse de la TVA de 19,6% à 18,6% pour faire baisser les prix
- ⇒ une hausse de 3 % du SMIC et la fin des exonérations de cotisation sociale dans les entreprises qui ne concluent pas d'accord sur les salaires
- ⇒ la revalorisation immédiate des allocations logement (10 %) et des petites retraites
- ⇒ le chèque transport obligatoire

## Les socialistes du Nord-Pas de Calais imposent et financent un **BOUCLIER SOCIAL RÉGIONAL** pour tous

Le mercredi 13 mai, sur proposition de Daniel PERCHERON, Président du Conseil Régional, et de Pierre de SAINTIGNON, Vice-Président chargé du Développement Economique, de l'Emploi, des Nouvelles Technologies et de la Formation Permanente, le Conseil Régional a adopté une mesure très importante :

### La convention régionale de reclassement personnalisé pour tous les salariés du Nord-Pas de Calais touchés par le chômage :

- **Indemnisation : 80 % du salaire brut pendant 12 mois (et non pendant 8 mois)**
- **Retour vers l'Emploi : 1 accompagnateur personnalisé pour 30 salariés (et non pour 120 salariés)**

Sur proposition du Conseil Régional, cette mesure, unique en France, a été négociée et approuvée :

- par l'Etat,
- par toutes les grandes organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CGC, CFTC),
- par toutes les organisations patronales (MEDEF, CGPME).



**Avec les Élus Socialistes, la RÉGION BOUCLIER est une Réalité**